

## **La citoyenneté**

Comme tout un chacun une personne en situation de handicap doit pouvoir accéder à la culture, pratiquer un sport, partir en vacances, choisir ses loisirs. Il s'agit à la fois de respecter le projet de vie de chacun et de promouvoir une société véritablement inclusive au sein de laquelle les personnes en situation de handicap peuvent vivre pleinement leur citoyenneté. En effet, la citoyenneté n'est pas simplement une idée abstraite, elle passe par la participation concrète de toutes et de tous à la vie de la société, et donc à toutes les activités qui permettent de construire le lien social.

Vous êtes invités au Conseil de la vie Sociale de l'établissement, aux réunions des résidents, aux visites du Conseil Municipal de votre commune, à voter, à rencontrer vos représentants, à rencontrer d'autres personnes sur l'extérieur lors de visite, de sorties...